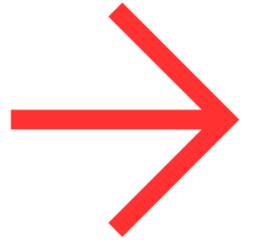


2023



PLAN D'ACTION POUR UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE AU CANADA



TABLE DES MATIÈRES

01. À propos du Plan d'action pour une économie circulaire au Canada	2
Notre vision	4
<hr/>	
02. Les catalyseurs clés	5
Information	6
Collaboration	7
Innovation	8
Politique	9
Investissement	10
<hr/>	
03. Les actions prioritaires	11

La réorientation de l'économie canadienne vers des objectifs de prospérité qui respectent les engagements environnementaux et les valeurs sociales nécessite des actions collectives de la part de toutes les parties prenantes : le gouvernement, les entreprises et la société civile. L'économie circulaire offre cette possibilité.

Dans le cadre de leur partenariat, les co-responsables du Sommet de l'économie circulaire, Circular Economy Leadership Canada (CELC) et le Conseil de l'innovation circulaire (CIC) ont conçu ce plan d'action stratégique comme un "plan de travail", organisé en fonction des principaux catalyseurs, avec des objectifs de haut niveau et des tactiques spécifiques pour chacun d'entre eux. Ce plan d'action vise à établir un cadre de mise en œuvre pour accélérer la transition du Canada vers la circularité dans plusieurs domaines clés simultanément.

LE SOMMET CANADIEN DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Ce plan d'action pour l'économie circulaire au Canada, premier du genre, représente les discussions du Sommet canadien de l'économie circulaire 2023 (Toronto, Canada) et rend compte des réflexions combinées des discussions de groupe, des discours d'ouverture, des ateliers et des commentaires individuels recueillis auprès de plus de 400 participants pendant et après l'événement. L'ordre du jour du Sommet de l'ÉC 2023 a été spécialement conçu pour mettre l'accent sur la capacité des pratiques d'économie circulaire à faire progresser les engagements du Canada en matière de changement climatique, ainsi que sur leurs liens avec la protection des ressources et de la biodiversité. Les sujets ont été soigneusement choisis pour inclure une variété de questions transversales (politiques publiques, approvisionnement, normes), ainsi que des thèmes précis (matériaux et secteurs), offrant à toutes les parties prenantes un contenu qui correspond à leurs intérêts et à leur expertise. Le présent plan d'action pour l'économie circulaire est conçu de la même manière et sera proposé en permanence aux utilisateurs en tant que ressource « vivante » sur le site web du sommet de l'économie circulaire www.circulareconomysummit.ca.

La CELC et CIC souhaitent reconnaître les contributions de leurs collaborateurs et partenaires du Sommet de l'ÉC, ainsi que de tous les participants au Sommet.





LA PROMESSE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'économie circulaire a la capacité de répondre à tous les engagements environnementaux du Canada, ainsi qu'à de nombreuses priorités politiques supplémentaires :

- [Les objectifs de développement durable](#)
- [La carboneutralité d'ici 2050](#)
- [Arrêter et inverser la perte de nature au Canada d'ici 2030 / Parvenir à un rétablissement complet de la nature d'ici 2050 \(anglais seulement\)](#)
- [Programme zéro déchet de plastique du Canada](#)
- [Stratégie pour un gouvernement vert : Une directive du gouvernement du Canada](#)
- [Innover pour un meilleur Canada](#)
- [Initiative Accélérateur net zéro](#)
- [Stratégie canadienne sur les minéraux critiques](#)
- [Politique alimentaire pour le Canada](#)

OBJECTIF DU PLAN D'ACTION POUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DU CANADA

L'objectif de ce plan d'action pour l'ÉC est triple :

- Le plan d'action pour l'ÉC est conçu comme un guide ouvert permettant de mieux comprendre l'économie circulaire et d'offrir aux parties prenantes des « rampes d'accès » pour participer à sa mise en œuvre en soutenant ses actions prioritaires.
- En tant que co-responsables, CELC et CIC ont l'intention d'utiliser le plan d'action pour l'ÉC pour guider l'orientation stratégique et fournir un modèle pour établir les ordres du jour des futurs événements du Sommet canadien de l'économie circulaire, y compris le prochain événement du Sommet de l'ÉC qui se tiendra à Montréal, au Québec, au printemps 2025.
- Le plan d'action pour l'ÉC et les progrès réalisés par rapport à ses objectifs et à ses actions prioritaires serviront également à définir les grandes lignes des futures initiatives d'ÉC et d'autres événements connexes.

CADRE DES CATALYSEURS



NOTRE VISION

L'économie circulaire fait progresser le Canada vers un bilan net zéro et une nature positive, en soutenant la prospérité économique par l'innovation et le bien-être des Canadiens d'aujourd'hui et des générations futures.



LES CATALYSEURS CLÉS

L'élaboration d'un plan d'action pour l'ÉC au Canada, qui définit les priorités à court terme et les domaines d'intervention pour faire progresser l'économie circulaire au Canada, était l'un des principaux objectifs du Sommet canadien de l'économie circulaire.

Cinq catalyseurs clés ont été identifiés comme étant les principaux moteurs de l'économie circulaire. Ces éléments ont été comparés à des travaux antérieurs réalisés au Canada, tels que le rapport *Amérique du Nord circulaire* et le rapport *Un tournant décisif*, ainsi qu'à des feuilles de route pour l'ÉC d'autres pays, comme la Finlande et le Chili. Bien que ce plan d'action pour l'économie circulaire soit organisé autour de cinq éléments facilitateurs distincts, leur interconnexion et les dépendances entre les différentes parties prenantes soulignent la nécessité d'une collaboration.

Ces catalyseurs et leurs déclarations de résultats respectives sont décrits dans les pages suivantes.



1

INFORMATION

Utiliser les données, l'information, l'éducation et la formation comme fondement du succès.

2

COLLABORATION

Établir de nouveaux partenariats et liens culturels pour accélérer le changement.

3

INNOVATION

Stimuler l'innovation circulaire dans les industries, les secteurs et les chaînes d'approvisionnement.

4

POLITIQUE

Aligner les politiques, l'approvisionnement et les standards pour accélérer les actions et les investissements en matière d'économie circulaire.

5

INVESTISSEMENT

Diriger le capital et les financements afin de soutenir la circularité et combler les lacunes en matière d'infrastructures.

CATALYSEUR 1 : INFORMATION



Utiliser les données, l'information, l'éducation et la formation comme fondement du succès.



La sensibilisation sera essentielle pour faire progresser l'économie circulaire au Canada, y compris pour les stratégies et solutions circulaires qui apportent des avantages économiques, sociaux et environnementaux. L'information et le partage des connaissances sont des éléments fondamentaux à cet égard, qui doivent être fondés sur des données défendables et accessibles, des preuves et des recherches fondées sur des données probantes. La formation aux compétences et l'éducation seront également essentielles pour permettre l'action.

RÉSULTATS CLÉS

A. Les Canadiens (y compris les entreprises, les gouvernements, les investisseurs et le grand public) soutiennent largement l'économie circulaire par leurs actions, notamment en soutenant les modèles d'affaires, les produits, les services et les investissements circulaires.

C. La main-d'œuvre canadienne possède les compétences et le niveau d'éducation requis pour mener à bien les objectifs et les activités de l'ÉC.

B. Les Canadiens (y compris les entreprises, les gouvernements, les investisseurs et le grand public) tirent parti des stratégies et des actions de l'ÉC pour faire face aux trois crises planétaires (climat, perte de la nature et de la biodiversité, et pollution).

D. Les Canadiens ont accès à des données solides, pertinentes et accessibles afin de prendre des décisions politiques et commerciales éclairées.



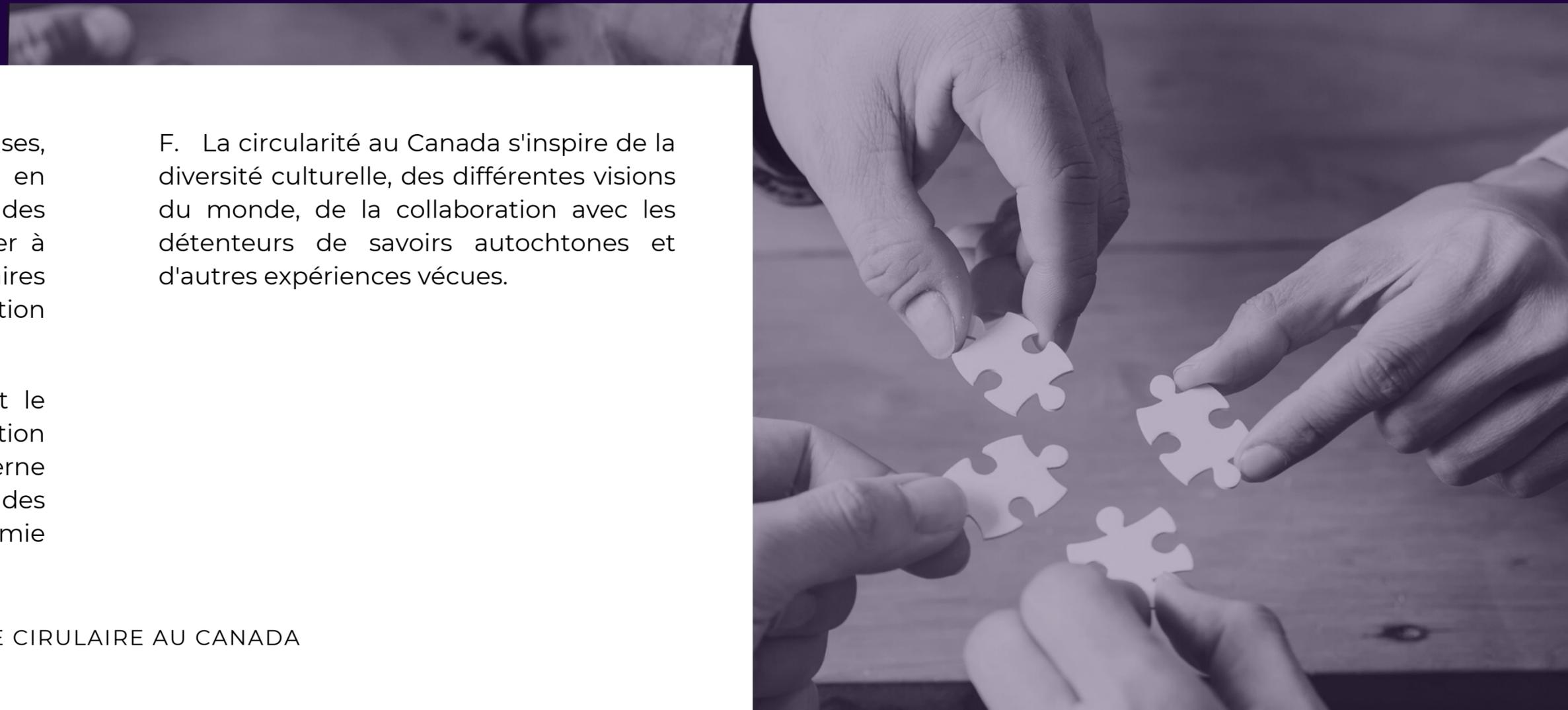
CATALYSEUR 2 : COLLABORATION



Établir des nouveaux partenariats et liens culturels pour accélérer le changement.



La transition des industries et des chaînes d'approvisionnement linéaires actuelles vers une économie plus circulaire au Canada nécessitera une réflexion systémique pour briser les silos et établir de nouveaux partenariats (au niveau national et international), tout en tirant parti de nouvelles approches et plateformes de collaboration. Pour soutenir l'adoption à grande échelle de pratiques circulaires, il faudra également s'engager à travers les cultures et explorer les opportunités et les défis à partir de différentes perspectives afin d'adopter une approche inclusive de la circularité.



RÉSULTATS CLÉS

E. Les parties prenantes (entreprises, gouvernements, universités) sont en mesure d'exploiter des modèles et des plateformes améliorés pour collaborer à travers les chaînes de valeur circulaires afin d'accélérer l'action et la transition vers l'ÉC.

G. Le Canada a identifié et soutient le commerce et la collaboration transfrontalière en ce qui concerne l'accélération et l'harmonisation des efforts mondiaux en matière d'économie circulaire.

F. La circularité au Canada s'inspire de la diversité culturelle, des différentes visions du monde, de la collaboration avec les détenteurs de savoirs autochtones et d'autres expériences vécues.

CATALYSEUR 3 : INNOVATION



Stimuler l'innovation circulaire dans les industries, les secteurs et les chaînes d'approvisionnement.



L'innovation est au cœur de la transformation des pratiques commerciales, des industries et des chaînes d'approvisionnement de leurs structures linéaires actuelles vers des modèles plus circulaires. Tirer parti de la base de connaissances du Canada en matière de recherche appliquée tout en soutenant l'innovation dans les modèles d'entreprise peut créer des avantages triples qui soutiennent les objectifs économiques, sociaux et environnementaux.

RÉSULTATS CLÉS

H. Les modèles d'entreprises circulaires se sont généralisés dans les secteurs, les industries et les chaînes d'approvisionnement du Canada.

J. Le Canada a appliqué des stratégies circulaires pour relever les défis dans les secteurs à forte intensité de ressources (matériaux et énergie).

I. Le Canada dispose d'une communauté de recherche appliquée de premier plan au niveau mondial, axée sur l'accélération de l'innovation en matière d'ÉC.



CATALYSEUR 4 : POLITIQUE



Aligner les politiques, l'approvisionnement et les normes pour accélérer les actions en matière d'économie circulaire.



L'établissement d'un cadre politique global et harmonisé à travers le Canada, basé sur des normes de pratique établies, contribuera à apporter des certitudes et à stimuler les activités et les investissements dans le domaine de l'économie circulaire. Les marchés publics, en tant qu'outil, peuvent accélérer l'augmentation des investissements en stimulant la demande de produits et de services circulaires.

RÉSULTATS CLÉS

K. La politique du Canada (y compris la réglementation) a intégré les principes et les stratégies de l'économie circulaire dans un ensemble plus large de questions au-delà des déchets, y compris en établissant un lien avec les objectifs du Canada en matière de climat, de bilan net zéro, de cible de préservation de la biodiversité et la nature, ainsi qu'avec l'innovation et l'agenda social.

L. Les pratiques et outils d'approvisionnement stimulent activement la demande de produits et de services plus circulaires partout au Canada.

M. Des normes relatives aux principes et aux meilleures pratiques de l'économie circulaire ont été élaborées et largement référencées dans la politique, la réglementation et les codes canadiens.



CATALYSEUR 5 : INVESTISSEMENT



Diriger le capital et les financements afin de soutenir la circularité et combler les lacunes en matière d'infrastructures.



La finance et l'investissement sont des catalyseurs essentiels de l'économie circulaire, mobilisant des capitaux pour soutenir les efforts des entreprises et des communautés tout en comblant les lacunes critiques en matière d'infrastructure. S'engager avec les institutions financières, traiter les risques et améliorer les rendements nécessitera un effort coordonné, mais doit être aligné sur les priorités des entreprises et des communautés.

RÉSULTATS CLÉS

N. Le secteur de la finance au Canada est en mesure de faire progresser ses objectifs en matière de réduction des émissions de GES, de gain positif pour la nature, d'impact social et de rentabilité grâce à des investissements liés à l'économie circulaire et à des pratiques et programmes de prêt.

O. Les lacunes en matière d'infrastructures critiques (de tous types) ont été identifiées et traitées afin de soutenir une transition accélérée vers une économie plus circulaire au Canada.

P. Il existe un financement adéquat pour soutenir l'expansion et le déploiement de l'innovation circulaire au sein des communautés du Canada (en rapport avec le thème 3 sur l'innovation).





LES ACTIONS PRIORITAIRES

Trente actions prioritaires ont été identifiées dans le cadre des cinq catalyseurs et des seize énoncés de résultats, avec des horizons à court terme qui seront réexaminés tous les deux ans lors du Sommet canadien de l'économie circulaire afin de suivre les progrès réalisés et examiner les domaines où il conviendrait de se recentrer.

Résultats (Période de 10 ans)	Actions prioritaires (Période de 2 ans)	Parties Prenantes					
		CELC	CIC	Govt	Industrie	ONGs	Académisme
A. Les Canadiens (y compris les entreprises, les gouvernements, les investisseurs et le grand public) soutiennent largement l'économie circulaire par leurs actions, notamment en soutenant les modèles d'affaires, les produits, les services et les investissements circulaires.	1.1 Élaborer et rassembler des études de cas, des exemples de réussite et des exemples « quotidiens » d'ÉC en action au Canada, y compris ses avantages (économiques, sociaux, environnementaux - conformément aux ODD de l'ONU) et élaborer une campagne de communication/sensibilisation et un plan de plaidoyer de grande envergure, en travaillant avec des partenaires stratégiques pour cibler des publics clés avec des messages qui résonnent.	L	L	S	S	L	S
	1.2 Collaborer à l'élaboration de définitions normalisées et acceptées pour l'ÉC et les termes connexes dans le contexte canadien.	S	S	L	L	S	S
	1.3 Élaborer un indicateur de performance clé, des mesures et un cadre d'évaluation pour l'économie circulaire au Canada.	L	S	S	S	S	S
B. Les Canadiens (y compris les entreprises, les gouvernements, les investisseurs et le grand public) tirent parti des stratégies et des actions de l'ÉC pour faire face aux trois crises planétaires (climat, perte de la nature et de la biodiversité, et pollution).	1.4 Rassembler les preuves et les données, entreprendre de nouvelles recherches et élaborer des études de cas démontrant clairement les liens entre les stratégies et pratiques circulaires et (a) les réductions d'émissions de GES et (b) la perte de la nature, et élaborer des communications ciblées, des efforts de sensibilisation et des outils de mise en œuvre (en incluant les avantages de l'ÉC dans les programmes d'éducation au climat).	L	L	S	S	S	L
	1.5 Démontrer et partager des exemples de la manière dont les stratégies de circularité peuvent soutenir les objectifs en matière de carbone intrinsèque dans l'ensemble de la chaîne de valeur de la construction et de l'environnement bâti (conception, matériaux, prolongation de la durée de vie des actifs, déconstruction), en reliant à la fois la demande et l'offre par la recherche, l'éducation (p. ex. études de cas), le renforcement des capacités (p. ex. formation), et l'amélioration des données et des normes.	L	S	S	S	S	L
C. La main-d'œuvre canadienne possède les compétences et le niveau d'éducation requis pour mener à bien les objectifs et les activités de l'ÉC.	1.6 Développer un inventaire des 20 principales professions essentielles à l'avancement des modèles et pratiques circulaires et collaborer avec les organismes professionnels concernés afin d'identifier les lacunes dans les programmes d'études et les outils de formation.		S	S	S		L
D. Les Canadiens ont accès à des données solides, pertinentes et accessibles afin de prendre des décisions politiques et commerciales éclairées.	1.7 Élaborer un plan et une stratégie de données nationaux qui identifient les sources de données et les formats harmonisés/normalisés essentiels pour améliorer la prise de décisions commerciales et politiques au Canada, conformément aux principes et aux activités de l'ÉC, y compris l'élaboration de comptes nationaux de flux de matières et de plateformes de données intermédiaires pour permettre le partage de données anonymisées.	S	S	L	L	S	S

L = Lead S = Support

Résultats (Période de 10 ans)	Actions prioritaires (Période de 2 ans)	Parties Prenantes					
		CELC	CIC	Govt	Industrie	ONGs	Académisme
E. Les parties prenantes (entreprises, gouvernements, universités) sont en mesure d'exploiter des modèles et des plateformes améliorés pour collaborer à travers les chaînes de valeur circulaires afin d'accélérer l'action et la transition vers l'ÉC.	2.1 Continuer à renforcer, soutenir et élargir les modèles de collaboration pré concurrentielle et les plateformes de partage des connaissances, de résolution de problèmes et d'expérimentation qui réunissent l'industrie, le gouvernement et le milieu universitaire pour faire progresser les chaînes de valeur circulaires dans l'ensemble des secteurs et des matières (comme le Pacte canadien sur les plastiques, le Consortium canadien des textiles circulaires, l'initiative Notre avenir alimentaire, les laboratoires vivants du CERIEC, etc.)	S	S	L	L	S	S
	2.2 Étudier les possibilités de soutenir la création, la maintenance et l'expansion de plateformes numériques qui facilitent et promeuvent les modèles d'affaires circulaires au Canada.	S	S	L	L	S	S
F. La circularité au Canada s'inspire de la diversité culturelle, des différentes visions du monde, de la collaboration avec les détenteurs de savoirs autochtones et d'autres expériences vécues.	2.3 Entreprendre une exploration, y compris avec les détenteurs de savoirs autochtones, de la manière dont les différentes visions du monde et valeurs culturelles pourraient éclairer la transition vers l'ÉC au Canada et aider à communiquer les principes de l'ÉC à différents publics.			S		L	S
	2.4 Établir des partenariats avec les dirigeants et les organisations des Premières nations, des Inuits et des Métis pour informer, activer et mettre en œuvre le plan d'action du Canada en matière d'économie circulaire.	S	S				
	2.5 Entreprendre des recherches sur la façon de développer la culture circulaire (habitudes, pratiques, modes d'utilisation/réutilisation et accessibilité) en fonction des profils de motivation de la population canadienne et en appliquant une lentille d'équité sociale (en s'appuyant sur les travaux existants sur ce sujet).	S	S	S	S	S	L
	2.6 Étudier les possibilités d'élaborer davantage de programmes communautaires visant à sensibiliser et à faire comprendre l'ÉC dans l'ensemble du Canada en fonction des différentes cultures, notamment de la maternelle à la 12e année,		S	S	S		L
G. Le Canada a identifié et soutient le commerce et la collaboration transfrontalière en ce qui concerne l'accélération et l'harmonisation des efforts mondiaux en matière d'économie circulaire.	2.7 Collaborer avec les organisations internationales et les agences gouvernementales pour soutenir le partage des connaissances et harmoniser les politiques, les achats, les normes, les innovations commerciales et les initiatives commerciales en ce qui concerne les produits, les services et les chaînes d'approvisionnement circulaires, y compris dans des domaines tels que les flux de matières et les technologies transfrontalières.	S	S	L	L	S	S

L = Lead S = Support

Résultats (Période de 10 ans)

Actions prioritaires (Période de 2 ans)

Parties Prenantes

		CELC	CIC	Govt	Industrie	ONGs	Académisme
H. Les modèles d'entreprises circulaires se sont généralisés dans les secteurs, les industries et les chaînes d'approvisionnement du Canada.	3.1 Lancer un programme national d'accélération des entreprises circulaires pour aider les entreprises existantes ou établies de toutes tailles au Canada à adopter des modèles d'entreprise plus circulaires, en s'engageant avec leurs fournisseurs et leurs clients à créer des chaînes de valeur plus circulaires et à tirer parti des symbioses industrielles. En outre, ce programme peut favoriser un environnement de collaboration où les entreprises de tous les secteurs peuvent partager leurs expériences, apprendre les unes des autres et éventuellement former des partenariats qui améliorent l'impact global des solutions d'économie circulaire.	S	S	S	S	L	S
	3.2 Élaborer et étendre des programmes qui permettent aux entreprises canadiennes axées sur les produits en tant que service, le partage, la réutilisation, la réparation et la conservation de la valeur (ex. la refabrication), en tenant compte de l'accessibilité financière et de l'équité, afin qu'il soit plus facile et plus attrayant pour le public de participer à ces modèles.	S	S	L	S	S	
	3.3 Accroître le soutien aux entreprises d'ÉC en phase de démarrage par le biais d'un réseau de programmes d'incubation dans tout le Canada, en collaboration avec des partenaires industriels et gouvernementaux qui seront les premiers à adopter ces programmes. Ces programmes peuvent être conçus pour soutenir les entreprises en phase de démarrage par le biais d'un mentorat, d'un accès au financement, d'une validation du marché et de ressources en matière de planification et de développement d'entreprise.		S	S	S	L	S
I. Le Canada dispose d'une communauté de recherche appliquée de premier plan au niveau mondial, axée sur l'accélération de l'innovation en matière d'ÉC.	3.4 Lancer un programme pancanadien de défi circulaire reliant les centres de recherche appliquée et les centres d'excellence qui disposent d'un financement à l'industrie de manière coordonnée afin de favoriser les liens avec les start-ups et les PME, et tirer parti des programmes d'incubateurs, d'accélérateurs et de "laboratoires vivants" axés sur l'ÉC afin de réduire les risques liés à l'innovation et permettre la mise à l'échelle des solutions.	S	S	L	S		L
J. Le Canada a appliqué des stratégies circulaires pour relever les défis dans les secteurs à forte intensité de ressources (matériaux et énergie).	3.5 Accroître l'adoption de pratiques agricoles, aquacoles et forestières régénératrices et sans déchets au moyen d'incitatifs financiers, de subventions, de politiques harmonisées, de normes et d'un soutien technique à l'industrie afin d'assurer la transition vers des pratiques, des démonstrations et des collaborations de recherche régénératrices et sans déchets, liées aux objectifs d'atténuation et d'adaptation au climat (en s'appuyant sur les efforts existants de l'industrie et des gouvernements au Canada, y compris des groupes tels que CANZA).	S	S	S	L	L	S
	3.6 Faire progresser la recherche et les activités qui encouragent les stratégies et les politiques circulaires dans les chaînes de valeur des minéraux et des métaux critiques qui sont importantes pour les objectifs nets zéro du Canada (y compris des stratégies telles que la conception pour le désassemblage, la réutilisation, la remise à neuf et le recyclage en fin de vie des produits, comme les technologies d'énergie renouvelable et les batteries de VE, afin de récupérer la valeur de ces ressources).	L	S	S	S		L

CATALYSEUR 4 : POLITIQUE

Résultats (Période de 10 ans)

Actions prioritaires (Période de 2 ans)

Parties Prenantes

		CELC	CIC	Govt	Industrie	ONGs	Académisme
<p>K. La politique du Canada (y compris la réglementation) a intégré les principes et les stratégies de l'économie circulaire dans un ensemble plus large de questions au-delà des déchets, y compris en établissant un lien avec les objectifs du Canada en matière de climat, de bilan net zéro, de cible de préservation de la biodiversité et la nature, ainsi qu'avec l'innovation et l'agenda social.</p>	<p>4.1 Élaborer et aligner des politiques qui encouragent les entreprises à adopter des principes de conception, des normes et des processus de fabrication circulaires. Parmi les outils et options réglementaires les plus susceptibles de favoriser l'économie circulaire, citons les programmes de REP élargis, la réutilisation, les objectifs et normes en matière de contenu recyclé et la législation sur le droit à la réparation. Les mesures d'incitation doivent tenir compte des risques juridiques, en réduisant la responsabilité d'une entreprise liée à la gestion des matériaux récupérés ou recyclés et/ou à leur incorporation dans de nouveaux produits.</p>	S	L	L	S	S	
	<p>4.2 Intégrer les politiques de divulgation des émissions de gaz à effet de serre et de carbone sur l'ensemble du cycle de vie et les exigences en matière de compte-rendu dans les chaînes d'approvisionnement et dans les conditions d'achat.</p>		S	L	L		S
	<p>4.3 Mettre en place un "incubateur de politiques d'économie circulaire" de gouvernement à gouvernement afin de supprimer les cloisonnements et de soutenir la réflexion et la planification stratégiques pluridisciplinaires, en permettant l'approche systémique nécessaire pour accélérer l'économie circulaire, l'innovation et l'impact social, ainsi qu'en fournissant un mécanisme de mise en commun des fonds pour soutenir la recherche et la mise à l'échelle des solutions.</p>	L	L	L		S	
	<p>4.4 Continuer à collaborer avec l'industrie pour déterminer où et comment étendre la politique de responsabilité élargie des producteurs (REP) harmonisée à l'échelle provinciale et/ou les programmes de récupération des ressources dans les domaines où l'impact est le plus important, y compris dans les secteurs industriels ciblés (p. ex. plastiques agricoles, construction, etc.).</p>		S	L	S		
<p>L. Les pratiques et outils d'approvisionnement stimulent activement la demande de produits et de services plus circulaires partout au Canada.</p>	<p>4.5 Lancer davantage de partenariats public-privé (par exemple, des groupes d'achat) axés sur la normalisation des achats circulaires dans des secteurs stratégiques et/ou pour des produits, services et matériaux circulaires, ainsi que des initiatives de marchés publics qui normalisent les achats et génèrent des résultats circulaires. Cela peut inclure la référence aux normes pertinentes pour l'économie circulaire dans les documents de passation des marchés et les appels d'offres.</p>		L	L	L	S	
	<p>4.6 Coordonner et créer une demande pour utiliser les principes acheter moins, acheter mieux et utiliser de meilleurs principes et encourager les innovations en matière de modèles commerciaux d'EC en faisant évoluer les critères d'approvisionnement (publics et privés) pour se concentrer sur des résultats qui apportent une valeur économique et sociale.</p>		L	S	S		
<p>M. Des normes relatives aux principes et aux meilleures pratiques de l'économie circulaire ont été élaborées et largement référencées dans la politique, la réglementation et les codes canadiens.</p>	<p>4.7 Identifier les domaines dans lesquels les normes et de meilleures informations (par exemple, l'étiquetage) peuvent aider à améliorer la compréhension, à gérer les risques liés et à stimuler la demande de modèles commerciaux, de produits et de services circulaires, tout en continuant à investir dans la recherche pour développer des normes là où des lacunes existent.</p>	S	S	S	S	L	S

CATALYSEUR 5 : INVESTISSEMENT

Résultats (Période de 10 ans)

Actions prioritaires (Période de 2 ans)

Parties Prenantes

		CELC	CIC	Govt	Industrie	ONGs	Académisme
N. Le secteur de la finance au Canada est en mesure de faire progresser ses objectifs en matière de réduction des émissions de GES, de gain positif pour la nature, d'impact social et de rentabilité grâce à des investissements liés à l'économie circulaire et à des pratiques et programmes de prêt.	5.1 Engager le secteur financier à identifier les principaux risques pour les investisseurs/prêteurs, aider les institutions financières à mieux comprendre les besoins des entreprises circulaires afin d'améliorer les prêts, les solutions d'investissement et les options de financement (par exemple, microcrédits, prêts à faible taux d'intérêt, crédit-bail innovant, etc.), et élargir le travail de taxonomie de la finance durable au Canada pour inclure l'économie circulaire.	L	L		S		S
O. Les lacunes en matière d'infrastructures critiques (de tous types) ont été identifiées et traitées afin de soutenir une transition accélérée vers une économie plus circulaire au Canada.	5.2 Collaborer avec les secteurs public et privé pour entreprendre des recherches (si nécessaire) et identifier les lacunes critiques en matière de technologie et d'infrastructure liées à la prévention des déchets, au réemploi, à la récupération des ressources et au recyclage pour des matériaux ou des secteurs clés (par exemple, les plastiques, la construction/déconstruction, les matières organiques, etc.), et préconiser des investissements pour combler ces lacunes si nécessaire - notamment en ce qui concerne les installations de réemploi, de tri et de recyclage (Installation de valorisation des matériaux, récupérateurs, recycleurs, installations de compostage, entrepôts pour le stockage des matières secondaires, etc.)	L	L	S	S	S	
P. Il existe un financement adéquat pour soutenir l'expansion et le déploiement de l'innovation circulaire au sein des communautés du Canada (en rapport avec le thème 3 sur l'innovation).	5.3 Créer un programme de financement basé sur des subventions qui investit dans des « pôles d'innovation circulaire » et des économies locales régénératives, en encourageant la collaboration entre les secteurs public et privé, la planification et les projets qui s'attaquent aux problèmes/obstacles locaux et font progresser les opportunités spécifiques à ces communautés, générant de nouvelles entreprises, des emplois et des communautés plus résilientes, durables et inclusives (des exemples de pôles existants au Canada comprennent COIL en Ontario et Metal Tech Alley en Colombie Britannique). Les subventions devraient être accessibles à un large éventail de parties prenantes, y compris les universités, les groupes de réflexion, les start-ups et les entreprises établies.	S	S	L	S	S	

L = Lead S = Support



Circular Economy Leadership Canada et le Circular Innovation Council se réjouissent de travailler avec leurs partenaires, l'industrie, les gouvernements, les communautés et les autres parties prenantes de l'écosystème pour faire progresser ce plan d'action pour l'économie circulaire au Canada.

En apprendre davantage sur CELC et CIC:

www.circulareconomyleaders.ca

www.circularinnovation.ca